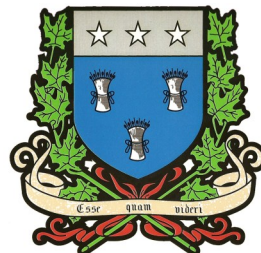


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



Vol. 25, n° 11, 3 juin 2016



## CONSOMMATION D'EAU



Les réserves d'eau potable se maintiennent présentement à un niveau acceptable. Cependant, il ne faut surtout pas perdre de vue que l'eau potable ne doit pas servir à l'arrosage abusif des pelouses ou des entrées charretières.

Il est donc important de se rappeler que l'on doit arroser les pelouses, fleurs et jardins uniquement entre 19h et 22h et ce, pour une durée maximale d'une heure, tout contrevenant est passible d'une amende de 300 \$ et plus.



LÉGION ROYALE CANADIENNE  
FILIALE 11 LACOLLE ET DISTRICT  
14 RUE LARAMÉE  
LACOLLE JOJ 1JO  
(450) 246-2394

ROYAL CANADIAN LEGION  
BRANCH 11 LACOLLE & DISTRICT  
[WWW.LEGION-11.ORG](http://WWW.LEGION-11.ORG)

## INVITATION – LE CANADA EN FÊTE

Pour la 32<sup>e</sup> année, la Légion Royale Canadienne Filiale no 11 de Lacolle District et le Corps des Cadets 2698 Sieur de Beaujeu vous invitent à la fête du Canada, vendredi le 1<sup>er</sup> juillet 2016, au parc de la Légion, 14 rue Laramée, Lacolle.

09h30-10h00	Cérémonie du drapeau à l'Hôtel de ville de Lacolle
10h30-12h00	Jeux et activités
11h30-13h30	Hot-dogs servis
13h30-13h45	Coupe du gâteau
14h50-15h00	Prise de la photo officielle
15h00-15h30	Tirage

Bienvenue à tous et à toutes



## CONFÉRENCE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI

SUJET :	Les crimes en Nouvelle-France
CONFÉRENCIER :	Michel Barbeau
QUAND * :	Mercredi 22 juin 2016, arrivée et visite à 19h, conférence à 20h
OÙ :	Visite chez Prisme Consortium 218 rue Principale, Saint-Édouard (Bio usine de mouches stériles) <a href="http://www.prisme.ca">www.prisme.ca</a> Conférence : Église de Saint-Édouard, 116 rue Principale
COÛT :	\$5.00 pour les non-membres Membres : gratuit

Pour plus d'information, contactez : Anne Pinsonneault 450-245-1046



La Coop Santé Hemmingford et région est fière de vous informer sur les services actuellement offerts dans ses locaux. Un infirmier clinicien est disponible du lundi au vendredi pour consultations, soins infirmiers et urgences mineures, sur rendez-vous principalement, mais aussi disponible sans rendez-vous.

Les services sont offerts gratuitement aux membres de la coopérative mais aussi disponibles à la carte pour les non-membres. Les résidents de toutes les municipalités avoisinantes sont éligibles pour devenir membre, il suffit de remplir le formulaire d'adhésion et de payer la cotisation annuelle et la part sociale.

La Coop développe présentement des ententes avec d'autres professionnels de la santé afin d'offrir un service complet à ses membres, au plus petit prix possible. Physiothérapie Mylène Leclerc est d'ailleurs la première professionnelle à offrir ses services dans nos locaux.

Alain Droulers de Pro Familia joindra l'équipe en Août pour offrir du coaching personnel et familial. D'autres personnes ont été rencontrées et des annonces paraîtront sous peu. Nous sommes également à la recherche active d'un médecin, dès qu'une entente sera signée, des annonces seront faites.

Vous voulez rencontrer un professionnel de la santé pour être certain que tout va bien, seulement vérifier votre pression ou votre glycémie, pour des suivis de plaies, des injections, de la vaccination, un nettoyage d'oreilles ou mêmes pour des urgences mineures, l'infirmier est en mesure de vous aider!

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions et/ou si vous n'êtes pas certain que l'infirmier peut vous aider. Suivez-nous également sur notre site Facebook pour plus d'information!

**(450) 247-COOP / (450) 247-2667**

**CHIENS EN LAISSE**

Suite à de nombreuses plaintes, nous vous rappelons qu'en vertu du règlement numéro 261, il est défendu de laisser tout chien errer dans les limites de la municipalité.

**Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises devra être tenu en laisse** par la personne qui l'accompagne; sans quoi, tel chien sera alors considéré comme chien errant.

Quiconque contrevient audit règlement est passible d'une **amende d'au moins 300 dollars** et au plus 1000\$ pour une première infraction.

**S.V.P. Respectons nos concitoyens!**



**VIVE LE BON VOISINAGE**



Par respect envers votre voisinage, il est de mise que la quiétude de vos voisins ne soit pas affectée par le volume trop élevé soit, de votre musique, du bruit ou d'une fête, et ce, tout au long de l'année.



Merci de votre habituelle collaboration!

**FAUCHAGE DE TERRAINS**



Le fauchage de terrains vacants doit se faire à deux reprises au cours de l'été, soit:

- ◆ Entre le 15 et 30 juin
- ◆ Entre le 15 et 31 août

La Municipalité fauchera les terrains qui n'auront pas été faits aux frais du propriétaire à raison de **225 \$/heure** pour un minimum d'une heure.



**FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA FÊTE NATIONALE ET LA FÊTE DU CANADA**



Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés les **24 juin et 1er juillet prochains.**

Pour toutes urgences concernant la voirie, vous pourrez contacter en tout temps le 450-245-7210, poste 300.



**BIBLIOTHÈQUE FERMÉE**



Contrairement aux habitudes, la bibliothèque municipale sera fermée

**Judi le 23 juin de 19h à 21h**

étant donné les festivités de la fête nationale.

Veillez noter qu'elle sera fermée également les **vendredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet,** pour la fête nationale du Québec ainsi que la fête du Canada.